

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	34

DELIBERATION n°2014/09

L'An deux mille quatorze et le jeudi 6 mars à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 28 février 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Pachou à ARUDY, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, AUSSANT, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, CAMBILHOU, GOMEZ, LAJOURNADE, MARTIN, CARRERE, TEXIER, CARRERE-GEE, MASONNAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, LABERNADIE, SARRAILH, GASSIE, SANZ, BOUSQUET, BOUSSOU, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, GANTCH, SOULE, CASENAVE, LAMOURE, MOUNAUT.

Présent(s) suppléant(s) : M. BEROT-LARTIGUE, MOUNAUT Pierre

Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. MARTIN



OBJET : ABATTOIR - Affectation des résultats 2013 du budget annexe ABATTOIR (M14 soumis à TVA)

Réuni sous la présidence de M. COUROUAU Francis, Président, après avoir approuvé le compte administratif du budget annexe ABATTOIR de l'exercice 2013 ce jour

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement 2013 de : **27 286,52 €**
+ un déficit reporté 2012 de : **4 084,11 €**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **23 202,41 €**

- un déficit d'investissement de : **317 094,32 €**
- un excédent des restes à réaliser de : **300 616,00 €**

Soit un déficit de financement de : **16 478,32 €**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2013 : EXCEDENT **23 202,41 €**
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) **16 478,32 €**
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) **6 724,09 €**
RESULTAT D' INVESTISSEMENT REPORTE (001) **- 317 094,32 €**



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis COUROUAU